

L'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap

MIEUX COOPÉRER POUR SOUTENIR/FACILITER LE PROJET DE L'ÉLÈVE

Journée régionale d'étude et de rencontre

Mercredi 13 novembre 2019

Amphithéâtre du lycée Alain-Fournier – 50 rue S. Mallarmé - BOURGES



Le handicap est une des grandes causes du quinquennat.

La réalisation d'une École pleinement inclusive est à ce titre une priorité qui est déclinée dans la

LOI n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance

Chapitre IV : Le renforcement de l'école inclusive

La communauté éducative fonde sa cohésion sur la complémentarité des expertises.

Article L111-3 du code de l'éducation

Circulaire rentrée inclusive

(BO N°23 du 6 juin 2019)

- 1 **INSTITUER UN SERVICE DEPARTEMENTAL ECOLE INCLUSIVE**
- 2 **ORGANISER LES PIAL : POLES INCLUSIFS D'ACCOMPAGNEMENT LOCALISÉS**
- 3 **MIEUX ACCUEILLIR LES PARENTS ET MIEUX SCOLARISER LES ELEVES**
- 4 **RECONNAITRE LE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS, LES SOUTENIR ET DEPLOYER UNE OFFRE DE FORMATION ACCESSIBLE**
- 5 **RENFORCER L'APPARTENANCE DES AESH A LA COMMUNAUTE EDUCATIVE**
- 6 **SIMPLIFIER LES DEMARCHES POUR TOUS**
- 7 **MIEUX SUIVRE LES PARCOURS INCLUSIFS ET EVALUER LA QUALITE DES ACTIONS**



15 200 jeunes



12 000 en établissements scolaires



3 200 en EMS

4 700 avec AESH



73 % avec AESH mutualisé

1 425 avec MPA



12 % des jeunes scolarisés

4 100 en ULIS
(école / collège / lycée)



55 % 1^{er} degré
45 % 2nd degré



387 dispositifs (+ 16)

Convention cadre
relative à l'accueil et la scolarisation
des élèves en situation de handicap
entre l'académie d'Orléans-Tours
et l'agence régionale de santé
Centre-Val de Loire

Signée le 9 septembre 2019

Convention cadre
relative à l'accueil et la scolarisation
des élèves en situation de handicap
entre l'académie d'Orléans-Tours
et l'agence régionale de santé
Centre-Val de Loire



Sécurisation des parcours



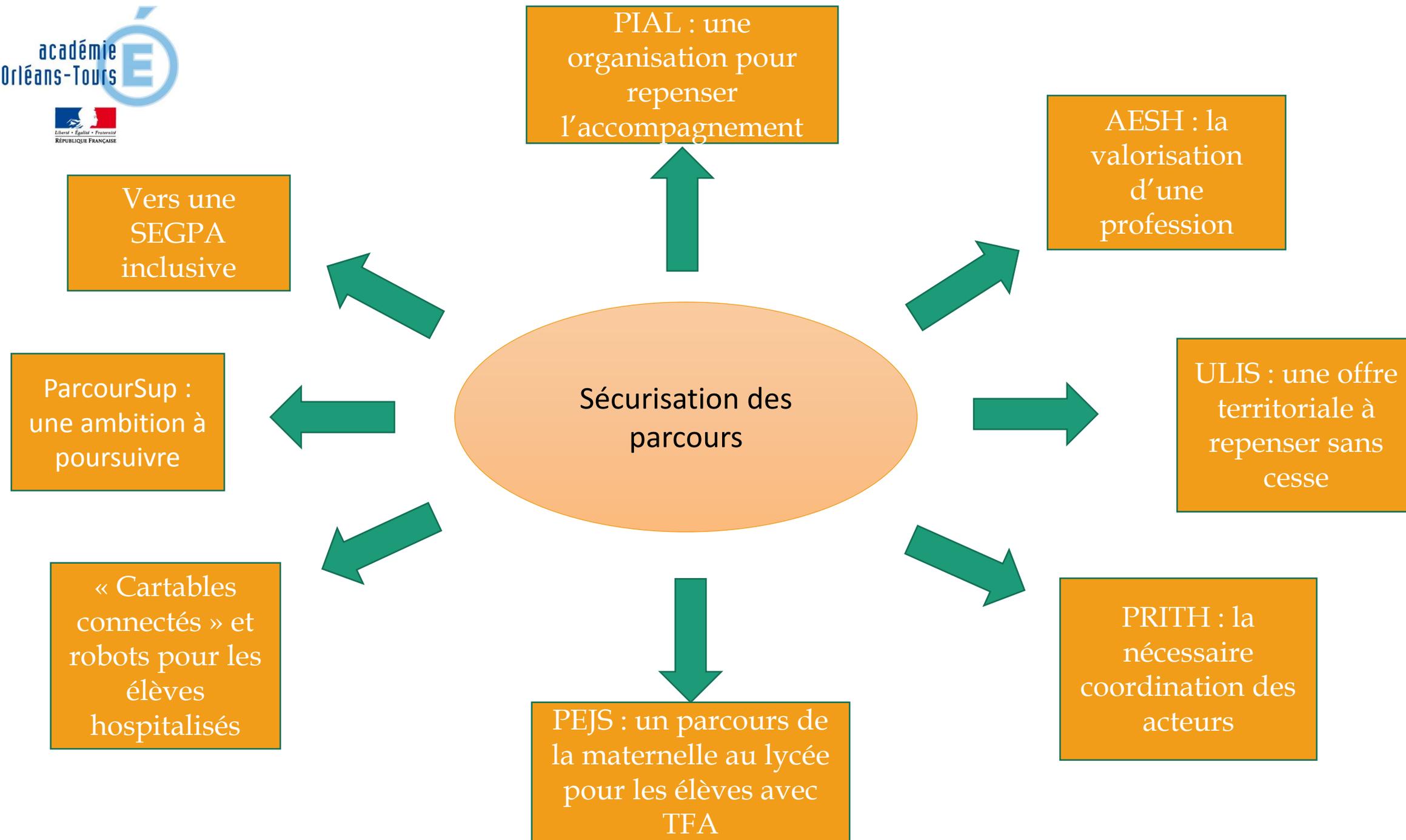
Accompagnement des professeurs



Coopération renforcée avec le médico-
social et les MDPH



Visibilité pour les familles



Convention cadre
relative à l'accueil et la scolarisation
des élèves en situation de handicap
entre l'académie d'Orléans-Tours
et l'agence régionale de santé
Centre-Val de Loire



Sécurisation des parcours



Accompagnement des professeurs



Coopération renforcée avec le médico-
social et les MDPH



Visibilité pour les familles

Formation des
cadres de
l'Education
nationale

QUALINCLUS
un outil
d'autoévaluation

CAP Ecole Inclusive :
adaptations
et enseignants
ressources

Accompagnement
des professeurs

DDEEAS pour une
SEGPA inclusive

CAPPEI :
une certification
universelle

Vers un
mouvement
préalable ASH

MFIN 1^{er} et 2nd
degrés

Convention cadre
relative à l'accueil et la scolarisation
des élèves en situation de handicap
entre l'académie d'Orléans-Tours
et l'agence régionale de santé
Centre-Val de Loire



Sécurisation des parcours



Accompagnement des professeurs



Coopération renforcée avec le médico-
social et les MDPH



Visibilité pour les familles

Groupes
Techniques
Départementaux

Territoires
100%inclusifs

L'harmonisation
des notifications
des 6 MDPH

Coopération
renforcée avec les
institutions
académiques et
départementales

PIAL renforcés et
Equipes mobiles
d'appui à la
scolarisation

Des UEI aux UEE

Stratégie
Nationale
Autisme :
UEMA et UEEA

DITEP, DAME,
DIME ... vers une
logique de
dispositifs

Convention cadre
relative à l'accueil et la scolarisation
des élèves en situation de handicap
entre l'académie d'Orléans-Tours
et l'agence régionale de santé
Centre-Val de Loire



Sécurisation des parcours



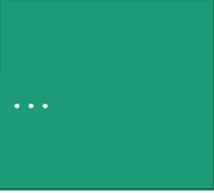
Accompagnement des professeurs



Coopération renforcée avec le médico-
social et les MDPH



Visibilité pour les familles



Service Public de
l'École Inclusive
(SEI)

Cellule d'écoute
et de réponse

Visibilité pour les
familles et
communication

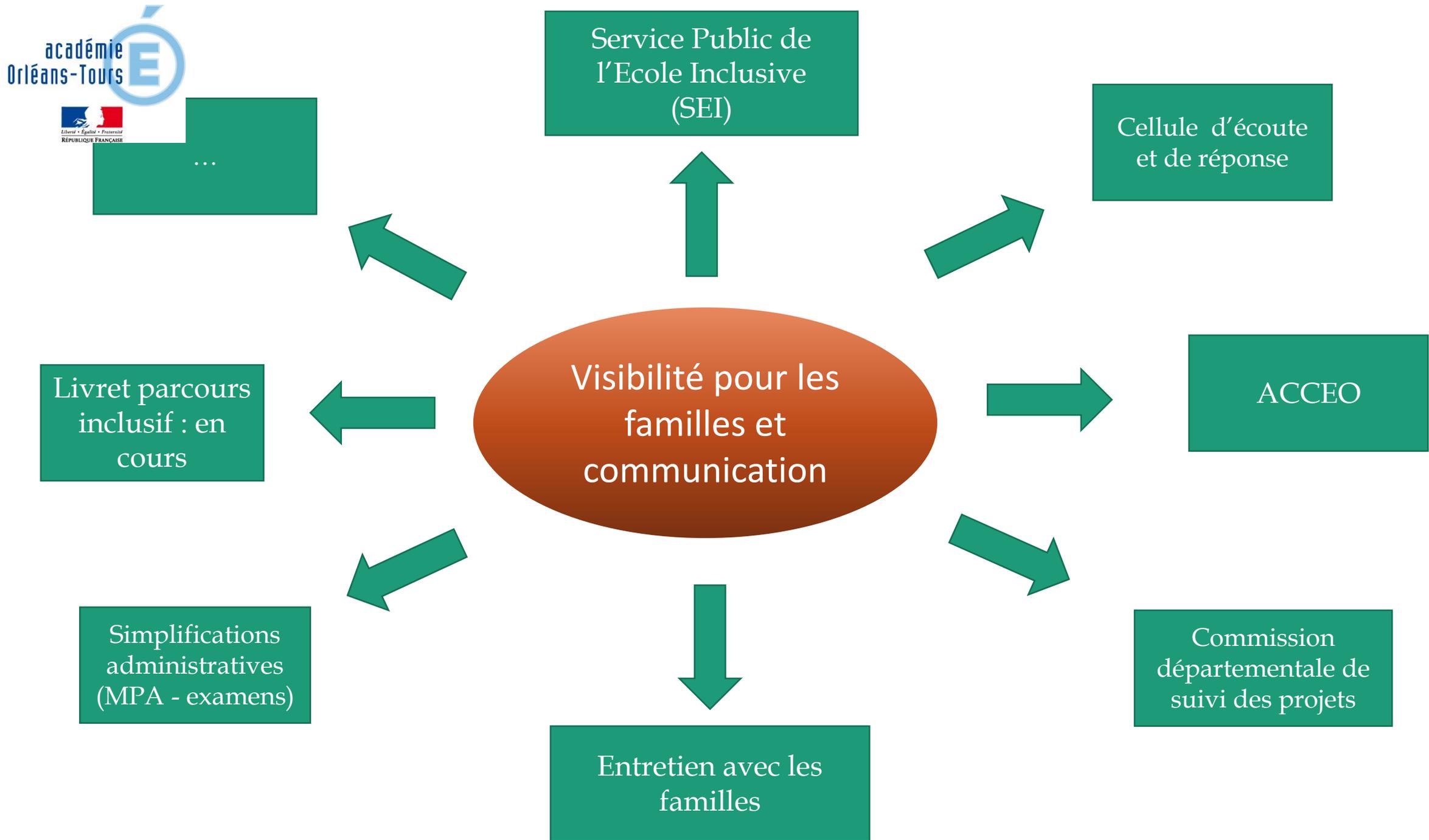
ACCEO

Livret parcours
inclusif : en
cours

Simplifications
administratives
(MPA - examens)

Commission
départementale de
suivi des projets

Entretien avec les
familles



Merci pour votre attention

